

I.E.A. Standing Group on Long Term Cooperation

Round Table Presentation

5-6 March 2007

Belgique

1. Commission Energie 2030

En décembre 2005, le ministre fédéral de l'Energie a créé la « Commission Energie 2030 » chargée d'élaborer une étude et un rapport sur la politique énergétique de la Belgique à l'horizon 2030. Cette Commission est composée d'experts belges et étrangers et bénéficie de la collaboration du Bureau fédéral du Plan ainsi que de l'administration fédérale de l'Energie.

L'étude a pour objectif essentiel de fournir les analyses scientifiques et économiques nécessaires pour évaluer les choix de politique énergétique belge à l'horizon 2030, en intégrant les contraintes économiques, sociales et environnementales. Divers scénarios ont été élaborés sur base d'hypothèses de réductions de CO2 post-Kyoto, de recours ou non au nucléaire, au CCS.

Le rapport préliminaire (www.ce2030.be) a été soumis à l'examen de différents panels d'examineurs représentatifs de l'ensemble de la société civile. Après analyse des remarques de ces panels, la Commission remettra son rapport final au Ministre de l'Energie le 19 juin 2007. Les recommandations comprises dans ce rapport final feront ensuite l'objet d'un débat parlementaire, sous la prochaine législature (élections législatives le 10 juin 2007).

2. Séminaire « World Energy Outlook 2006 »

La Direction générale de l'Energie fédérale a organisé le 14 février 2007 un séminaire sur base de la présentation par monsieur Fatih Birol des conclusions de l'étude WEO 2006. Ce séminaire a connu un vif succès, tant au niveau du nombre des participants (100) que de l'intérêt manifesté par ceux-ci.